



Compte rendu de la CAP des dessinateurs du 25 juin 2009

La CAP ne s'est pas tenue et une délégation intersyndicale a lu la déclaration suivante :

DECLARATION DES ELUS DESSINATEURS A LA CAP DU 25 JUIN 2009

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les représentants de l'administration,

Les élus en CAP nationale unis en intersyndicale souhaitent à travers cette déclaration, vous exprimer leur mécontentement face à l'obstination de l'administration de ne pas vouloir accéder à leurs revendications.

Le 14 mai, l'administration a réuni le groupe de travail pour ouvrir des discussions basées uniquement sur l'avenir et les métiers des dessinateurs dans ce nouveau Ministère. Le président de la réunion nous a informés qu'il n'avait aucun mandat pour travailler sur une éventuelle réforme statutaire du corps, ni du régime indemnitaire. La Fonction publique étant plus dans l'idée de fusionner certains corps que d'entamer des discussions statutaires.

Nous vous avons démontré à maintes reprises combien les missions des dessinateurs avaient évolué depuis ces 12 dernières années. D'ailleurs le rapport DESBAZEILLES met en exergue 1500 dessinateurs occupant des postes de catégorie B, plaçant ainsi ces agents en position d'intégrer immédiatement le corps des techniciens supérieurs. Fusionner et éventuellement discuter de notre avenir n'étaient pas la réponse que nous étions en droit d'attendre. C'est occulter 12 années d'efforts et de sacrifices pour l'ensemble des dessinateurs.

Le refus de l'administration de répondre à nos revendications immédiates concernant une augmentation de la Prime de Service Rendu (PSR), de l'augmentation du coefficient de l'Indemnité Spécifique de Service (ISS) à 11, d'une augmentation de la valeur du point d'indice du niveau de recrutement de la fonction publique, que les ratios promus promouvables soient portés à 100% en DCG2 et DCG1 dès cette année, afin de permettre un déblocage des carrières. De plus, le silence absolu sur l'ouverture de l'examen professionnel pour l'ensemble du corps des dessinateurs, ainsi que la mise en place d'un groupe de travail sur notre avenir, nous poussent à renforcer notre action.

A l'appui des pétitions que nous avons reçues soutenant nos revendications nous ne siégerons pas à cette CAP ceci afin d'exprimer notre profond désaccord avec la politique de notre Ministère et de son administration. Enfin, nous appelons l'ensemble des dessinateurs à entrer en lutte dès aujourd'hui.

Par ailleurs nous vous informons de notre demande d'audience auprès de Monsieur BORLOO afin de lui déposer les pétitions et d'engager la discussion sur le dossier des dessinateurs.

Les élus à la CAP nationale

Suite à la lecture de la déclaration, l'administration a pris acte et va convoquer les élus sous 8 jours.

Nous nous excusons auprès de toutes les dessinatrices et les dessinateurs pour le boycott de cette CAP et le retard que cela pourrait engendrer sur les dossiers.

Nous invitons tous les dessinatrices(eurs) à se préparer dès maintenant pour une grande manifestation en septembre à Paris afin de faire connaître notre colère.

Dans le cadre de cette action, nous vous invitons également à nous faire parvenir à travers tous les réseaux syndicaux, vos fiches de poste, celles faites par l'administration et celles établies par vous même, reflétant au mieux vos activités professionnelles quotidiennes.

Nous adressons dès aujourd'hui un courrier au Ministre (en annexe) sollicitant une audience afin de déposer les pétitions et d'engager la discussion sur le dossier des dessinateurs.

Aussi, nous tenons à remercier les nombreux collègues qui ont déjà signé cette pétition de soutien et nous invitons tous ceux qui n'auraient pas encore signé à le faire, car il n'est pas trop tard pour nous apporter votre contribution.

Les élus en CAP nationale unis en intersyndicale



Paris-La Défense, le 25 juin 2009

Monsieur le Ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer
246 Bd Saint Germain
75007 PARIS

Objet : Situation des dessinateurs au MEEDDM

Monsieur le Ministre,

Aujourd'hui, le MEEDDM, la fonction publique et les services publics subissent des transformations profondes. Cette mutation implique aussi de grands changements dans la gestion des corps qui représentent une force incontournable pour les futures missions de notre ministère, les dessinateurs en font partie et leur place est indispensable pour appréhender ces nouvelles missions.

Le corps des dessinateurs n'a bénéficié d'aucune avancée depuis 1970, cela fait maintenant 39 ans que nous sommes figés dans des statuts qui ne correspondent plus à l'activité et aux missions de ces agents. Le rapport « Desbazeilles » de 1997 estimait déjà que plus de 30% des dessinateurs assuraient des tâches de techniciens supérieurs. Les trois années d'examens professionnels exceptionnels n'ont pas répondu aux attentes et aux revendications des dessinateurs.

Depuis 1997 leurs compétences, et leur savoir-faire ont aussi largement évolués. Actuellement sur un effectif d'environ 2 600 agents, plus de la moitié des dessinateurs réalisent des missions de B techniques. Cela fait donc maintenant 12 ans que les dessinateurs patientent dans l'espoir de voir un jour leurs efforts récompensés. La seule annonce d'un assouplissement pour deux ans des règles statutaires pour se présenter à l'examen professionnel de technicien supérieur ne peut pas nous satisfaire. Face à l'obstination de votre administration de ne vouloir parler que de fusion, et de métier, qui refuse toute discussion ouverte sur l'avenir du corps des dessinateurs, et de la réforme de leur statut nous exigeons :

- La mise en place d'un véritable groupe de travail sur le devenir et l'avenir des dessinateurs au sein du MEEDDM dans le cadre d'une « **filière technique** », aboutissant à une réforme statutaire, indiciare et indemnitaire prenant en compte l'évolution du corps,
- La mise en place d'un examen professionnel à TSE, ouvert à l'ensemble des dessinateurs,
- L'augmentation des ratios promus promouvables à 100% en DCG2 et DCG1, afin de permettre un déblocage des carrières,
- Une augmentation de la valeur du point d'indice du niveau de recrutement de la fonction publique,
- Une augmentation du coefficient ISS à 11,
- Une revalorisation de la prime de service rendu, comme Monsieur MALFILÂTRE nous l'avait annoncée lors de la réunion du 27 janvier 2009.

Aussi devant cette absence de dialogue et cette volonté manifeste de maintenir volontairement les dessinateurs dans un cadre plus qu'obsolète, nous vous demandons Monsieur le Ministre d'Etat de recevoir expressément les représentants des personnels afin d'engager les discussions sur ce dossier.

D'autre part nous envisageons de développer des actions revendicatives à la mesure du mépris dont nous faisons l'objet si aucune proposition positive n'est engagée.

L'ensemble des dessinateurs et l'ensemble des élus en CAP nationale, vous prie de recevoir Monsieur le Ministre nos sentiments les plus dévoués.

Pour la CGT

Pour Force Ouvrière

Pour la Cfdt

Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX

Jean Luc DOMENECH

Véronique THYS